

Je signale leur présence

3 applications



2 sites internet



signalement-moustique.anses.fr

tiquotheque.fr/signalement/public



En cas de doute, pour toute piqûre, contact ou suspicion, je demande conseil à un professionnel de santé.

Pour plus d'informations

2 sites internet



www.occitanie.ars.sante.fr

www.inrae.fr



Coordination

Contrat Local de Santé

05 65 65 13 20

contratlocaldesante@ouestaveyron.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Ces petites bêtes qui nous embêtent



Moustique tigre

Tique

Chenille processionnaire

Protégeons-nous !



Pourquoi ?

Comment ?

Que faire en cas de contact ?

Moustique tigre



Dans mon jardin, terrasse ou balcon

Pourquoi me protéger ?

Provoque un désagrément lié à la piqûre et transmet des maladies.

Comment me protéger ?

Je porte des vêtements couvrants et de couleurs claires. Je vide l'eau stagnante régulièrement et je retourne les coupelles ou j'y mets du sable. J'entretiens mon jardin.

Que faire en cas de contact ?

J'évite de me gratter. Je lave la zone. En cas de doute, je contacte un professionnel de santé.

Tique



Dans les zones boisées et humides, herbes hautes et jardins

Pourquoi me protéger ?

Transmet des maladies. Toutes les tiques ne sont pas infectées et l'infection est souvent sans symptômes.

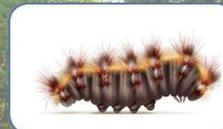
Comment me protéger ?

Je porte des vêtements couvrants et de couleurs claires. J'évite les herbes hautes et je reste au centre des chemins. Je vérifie qu'aucune tique ne soit sur mon corps ou dans mes cheveux.

Que faire en cas de contact ?

Je retire la tique à l'aide d'un tire-tique, sans l'écraser, et je désinfecte. Je surveille la zone piquée pendant un mois. En cas de doute, je contacte un professionnel de santé.

Chenille processionnaire



En forêt, parcs de jeux et jardins

Pourquoi me protéger ?

Provoque des réactions allergiques aux yeux, difficultés respiratoires et démangeaisons sur la peau.

Comment me protéger ?

Je porte des vêtements couvrants et de couleurs claires. Je ne m'approche pas et je ne touche pas la chenille ou son nid. Je m'éloigne des arbres atteints.

Que faire en cas de contact ?

Je ne touche pas mes yeux. Je prends une douche et change de vêtements. En cas de doute, je contacte un professionnel de santé.